

Maux de ventre, fièvre, maux de tête, enfant souffrant ... beaucoup de situations entraînent un besoin de soins non prévisibles pour lesquels vous souhaitez rapidement consulter un médecin. Sauf en cas d'urgence vitale, ne vous déplacez pas aux urgences mais suivez la procédure ci-dessous

J'ai besoin de soins :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien

Aux heures d'ouverture des cabinets médicaux, votre médecin traitant est l'interlocuteur à toujours privilégié. C'est lui qui vous connaît le mieux d'un point de vue médical. Il connaît vos antécédents, vos traitements, vos allergies... Il peut donc vous soigner et vous donner rapidement les meilleurs conseils.

Le savez-vous ?

Pour simplifier l'accès aux soins et libérer du temps médical, les pharmaciens d'officine peuvent désormais délivrer des antibiotiques sans ordonnance après réalisation d'un test en cas d'angine ou de cystite.

De plus, en Corse, pour 6 pathologies de la vie courante (petites plaies, brûlures superficielles, piqûres de tique, conjonctivites, cystites et maux de gorge) vous pouvez vous rendre, sans rendez-vous, dans l'une des 30 pharmacies expérimentatrices pour un entretien sans reste à charge par un pharmacien spécialement formé qui va évaluer la situation et vous orienter.

[Retrouvez ici](#) la cartographie des pharmacies expérimentatrices OSYS :

2. Je consulte la carte des lieux de soins sur www.santé.fr

Votre médecin traitant n'est pas joignable ? Vous êtes de passage en Corse et vous avez besoin de consulter ? Pour ne pas saturer les services d'urgence, des lieux de soins peuvent vous accueillir, en semaine, le week-end, en journée ou en soirée. Consultez la carte sur [santé.fr](http://sante.fr)

3. Je compose le 15 AVANT de me rendre aux urgences

Si vous n'avez trouvé aucune solution sur cette carte, composez le 15. Un médecin vous apportera une réponse adaptée à votre besoin :

- orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde,
- orientation immédiate vers le SAMU si nécessaire.

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, composez le 15